



Mon fournisseur ne veut pas livrer mes clients.

Par Davandjo

Bonjour,

je possède une société SARL qui vend des bornes tactiles. Nous faisons appel à une société sous traitante pour la fabrication de la partie métallique (tôlerie..).

Depuis 10 jours notre sous traitant a bloqué toutes les fabrications au motif que nous avons plus de 20 000 ? d'impayé de facture. Après vérification, il s'avère que nous sommes 100 % à jours dans le règlement de nos factures.

Entre temps, notre sous traitant a pris contact avec un de nos clients final pour lui dire qu'il ne livrerait pas les produits en cours de fabrication. Motif évoqué : plus de 60 000 ? d'impayé de notre société envers la sienne.

Actuellement, notre sous traitant ne souhaite pas livrer les produits et le client final s'est retourné contre nous (première lettre recommandée).

Nous avons mis en demeure notre sous traitant de livrer les produits mais n'avons eu aucun retour.

Savez vous ce que je peux faire de plus ?

Merci pour votre aide précieuse.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50 / contact@conseils-avocat.fr